

Eglise de confessants ou Eglise multitudiniste ?

Une alternative sans fondement.

Nous voici appelés, par le Synode, à être « Eglises de témoins¹ ». Nous voici rappelés que membre de l'Eglise (éventuellement réformée) signifie témoin de Jésus-Christ, ou ne signifie rien du tout.

Cet appel, ce rappel, dont je m'empresse de préciser qu'il me réjouit, peut cependant susciter quelques réticences, en raison de son caractère un peu trop... confessant. Ne nous laisserions-nous pas emporter, contaminer par la montée de l'*interprotestantisme* ? Vraiment, vivre la foi conduit-il, commande-t-il nécessairement de dire « Jésus-Christ » à ceux qui n'ont pas demandé de l'entendre, je veux dire... au monde ?

Surgit alors, tel le Cerbère, le couple conceptuel - et infernal - le plus mystérieux et convenu à la fois dont se soit doté notre jargon d'Eglise ; j'ai cité, à ma gauche : « Eglise de confessants² », et à ma droite : « Eglise multitudiniste³ ». Tous les coups sont permis !

Il faut le reconnaître, l'alternative est très pratique. Presque... trop pratique. L'Eglise de Jésus-Christ se laissera-t-elle aussi simplistement estimer, cataloguer, valider ou invalider, au gré des uns et des autres, en fonction de ces seuls critères ? Pour moi, je confesse n'avoir jamais trouvé personne qui m'ait fait comprendre, non pas tant la différence entre « Eglise de confessants » et « Eglise multitudiniste », que la pertinence en Réforme - disons en Eglise, pour être œcuménique - d'une telle opposition. Pour tout dire, allons-y, j'ai acquis la conviction qu'il y a là, en ce qui concerne la définition de notre Eglise réformée - disons de l'Eglise - au mieux un profond malentendu, au pire une de nos tartes à la crème les plus efficaces : « Je te rappelle que nous ne sommes pas une Eglise de confessants ! », et la question gênante⁴ est étouffée, entartée, avec le gêneur qui l'a osée...

En fait, à bien y réfléchir, non pas sociologiquement mais théologiquement, tel qu'il convient au sujet de l'Eglise, cette opposition apparaît dépourvue de sens, et seule capable de fourvoyer quiconque y recherche quelque enseignement en la matière.

Pourquoi ? Prenons les choses dans l'ordre : en admettant que les questions liées à la foi commencent par la question de la foi, commentons tout d'abord « Eglise de confessants ».

Et demandons-nous simplement comment une Eglise composée d'individus révélés à eux-mêmes pécheurs justifiés *sola gratia, sola fide*, et vivant leur foi *coram Deo* - devant Dieu - pourrait être autre chose qu'une *Eglise de confessants* ? « L'Eglise locale accueille comme membres, à leur demande, ceux qui reconnaissent que Jésus-Christ est le Seigneur », stipule notre *Discipline de l'ERF*⁵. C'est donc entendu, l'ERF est une Eglise de confessants, tout simplement parce qu'une Eglise protestante - disons l'Eglise - ne peut être autre chose qu'une Eglise de confessants, c'est-à-dire l'Eglise qui rassemble ceux qui vivent une relation personnelle à Jésus-Christ et confessent, *reconnaissent* en lui l'essence et le salut de leur existence. La Réforme rappelle l'Evangile, savoir que la relation de foi ne peut être accaparée par une quelconque médiation humaine : comment l'Eglise affirmant le sacerdoce universel, l'Eglise des prêtres et rois, serait-elle autre chose qu'une *Eglise de confessants* ? Voilà qui est établi : *Eglise de confessants* n'est pas une possibilité, mais une détermination de l'Eglise. C'était évident ? Je suis ravi de l'entendre.

Cependant, pourra-t-on objecter, le même paragraphe de la *Discipline* mentionne auparavant que « L'ERF professe qu'aucune Eglise particulière ne peut prétendre délimiter l'Eglise de

Jésus-Christ, car Dieu seul connaît ceux qui lui appartiennent... » Voilà, soit dit en passant, un doux parfum de double prédestination... la multitude appréciera ! L'énoncé suscite cette première : « Peut-on *appartenir à Dieu*⁶ sans le savoir ? » La réponse est : « Oui, ou alors il n'y a plus de révélation, plus de conversion, plus de Bible pour raconter tout cela et plus d'Eglise pour le vivre ». D'où cette seconde question : « Peut-on *appartenir à Dieu* sans un jour en avoir connaissance, sans un jour recevoir révélation de Jésus-Christ ? » La réponse est : « Je ne peux pas répondre. » Même s'il paraît difficilement concevable de vivre le salut, de vivre la soumission de l'état naturel à la liberté de l'amour, sans un jour en prendre conscience, c'est-à-dire recevoir révélation de Jésus-Christ, il faut laisser à Dieu seul la réponse à cette question, au risque d'exclure du salut, pour quelque raison de ce monde, tous ceux qui n'auraient pu connaître Jésus-Christ tel que Dieu m'a donné de le connaître. Cela ne s'oppose pas à ce que, par la foi, je *reconnaisse en Jésus-Christ le Seigneur*, le Seigneur c'est-à-dire la révélation accomplie de la vérité et le don accompli du salut. Mais pour moi, vivre la foi en Jésus-Christ, c'est d'abord reconnaître à Dieu pleine souveraineté sur le salut du monde et pleine liberté à révéler Jésus-Christ à qui il veut et comme il veut, nonobstant ce qui pourrait constituer une limite pour moi, mais pas pour lui ! Ce qu'en revanche je puis affirmer et maîtriser, parce que cela m'a été confié – et j'y reviens après ce nécessaire détour, c'est que l'Eglise réformée – l'Eglise, je précise à ce point institutionnelle⁷ - réunit ceux qui, aujourd'hui, confessent l'union de leur vie à l'Evangile de Jésus-Christ, ceux qui reconnaissent en Jésus-Christ l'☞ et l'♦ de leur vie et de la vie. Pour quoi faire ? Voilà la bonne question⁸ ! La réponse est : Pour que l'Eglise de confessants soit une Eglise... *multitudiniste* !

En effet, l'impossibilité de *délimiter l'Eglise de Jésus-Christ*, au contraire de disqualifier *l'Eglise de confessants*, a cette vertu de l'orienter vers la multitude, la fameuse *foule* biblique, où se trouve ceux que Dieu seul (et pas moi) connaît et auxquels il veut révéler Jésus-Christ. Et plus encore qu'*ouverte à la multitude*, il faut dire l'Eglise *multitudiniste*, parce qu'elle est la communauté des apôtres de Jésus-Christ qui obéissent à son envoi : « Allez, faites de toutes les nations des disciples... » (Mt 28, 19). Cet envoi identifie *Eglise* et *annonce de l'Evangile* : l'Eglise n'est pas autre chose que *la mission de l'Eglise*. Et cette mission n'est effectivement pas de déterminer qui appartient ou n'appartient pas à Dieu, mais d'annoncer Jésus-Christ à tout le monde : « l'Eglise existe (d'abord) pour ceux qui n'y sont pas »⁹. L'Eglise est multitudiniste parce qu'elle est *apostolique et universelle*, parce qu'elle est mission vers tous, vers la multitude, mission conforme à la mission de Jésus-Christ, mission engendrée et habitée par la mission de Jésus-Christ. L'Eglise est multitudiniste parce qu'elle est le corps du Christ, c'est-à-dire la marche, la mission universelle de Jésus-Christ. L'Eglise est l'Eglise de Jésus-Christ parce qu'elle est la mission de Jésus-Christ : voilà établi, de même que pour *Eglise de confessants*, qu'*Eglise multitudiniste* n'est pas une possibilité, mais une détermination de l'Eglise : l'Eglise multitudiniste n'est rien d'autre que l'Eglise missionnaire, qui obéit à l'envoi de Jésus-Christ parce qu'elle confesse qu'il est le Seigneur. L'Eglise est multitudiniste parce qu'elle est Eglise de confessants.

Voilà où se situe le malentendu : « Eglise de confessants » et « Eglise multitudiniste » ne sont pas deux déterminations concurrentes de l'Eglise, mais complémentaires. Eglise de confessants et Eglise multitudiniste concourent à une juste compréhension et définition de l'Eglise.

Parce que l'Eglise rassemble ceux que la Parole vivante de Dieu est venue personnellement rencontrer, elle est Eglise de confessants ; parce que confesser sa foi en Jésus-Christ et sa Parole comme la vérité signifie annoncer l'Evangile à toutes les nations, l'Eglise de confessants est nécessairement Eglise multitudiniste, Eglise de témoins pour la multitude.

Parce que telle est la volonté de Dieu révélée en Jésus-Christ, l'Eglise véritablement confessante est multitudiniste, et l'Eglise ne peut se dire multitudiniste que parce qu'elle obéit à l'envoi de Jésus-Christ, parce qu'elle confesse Jésus-Christ comme le Seigneur. Dans l'Eglise, je suis confessant et multitudiniste, multitudiniste parce que Jésus-Christ libère ma vie au témoignage de son amour, confessant parce que cette liberté, *c'est Jésus-Christ qui vit en moi*.

Voilà qui est finalement établi : il n'y a pas l'Eglise de confessants et (ou) l'Eglise multitudiniste, il y a l'Eglise, qui unit ces deux déterminations, l'Eglise telle que Jésus-Christ la rassemble autour de son nom et l'envoie au témoignage de son nom. Il y a l'Eglise, qui est l'Eglise parce qu'elle est confessante et multitudiniste, et en cela fidèle à Jésus-Christ. Et que l'Eglise soit nécessairement confessante et multitudiniste, voilà ce que résume fidèlement l'expression *Eglise de témoins*. Comment l'Eglise de témoins – et il n'y en a pas d'autre – ne sera-t-elle pas Eglise de confessants, ou de qui témoignera-t-elle ? Comment l'Eglise de témoins ne sera-t-elle pas multitudiniste, ou à qui témoignera-t-elle ?

Il n'y a donc pas l'Eglise de confessants et (ou) l'Eglise multitudiniste ; il y a l'Eglise, et il y a les altérations, les aliénations de l'Eglise, et en particulier celles qui consistent à séparer ces deux déterminations fondamentales pour ne référer l'Eglise qu'à l'une d'entre elles : à ma droite, l'Eglise de confessants ; à ma gauche, l'Eglise multitudiniste... Ni l'une ni l'autre ne sont l'Eglise !

En quoi consistent ces altérations ?

Les églises se définissant « églises de confessants » sont rares. Rares en effet, on le comprend, sont les églises qui renoncent ouvertement à l'envoi multitudiniste de Jésus-Christ. Elles existent cependant comme une radicalisation du calvinisme, centrée – ou décentrée – sur la stricte observance d'une doctrine exacerbée de la double prédestination. Dieu seul unit à l'église ceux qu'il a prédestiné au salut : dès lors, pourquoi témoigner ? Toute démarche d'évangélisation constituera blasphème de la souveraineté de Dieu, ce qui conduit jusqu'à supprimer la prédication de l'Evangile lors des cultes, d'ailleurs strictement communautaires. L'église se reçoit de Dieu comme peuple sauvé, il faut entendre retiré du monde. Elle vit ce retrait centrée sur elle-même, dans le détachement, la discrétion et la patience.

De façon plus générale et moins radicale, beaucoup d'églises peuvent être dites confessantes, en cela qu'elles *délimitent l'Eglise de Jésus-Christ* à leurs limites, assimilées aux limites du royaume de Dieu, d'où le sectarisme effectivement constant en christianisme, conséquence de cette ecclésiologie, pourrait-on dire, *de l'arche de Noé*. L'évangélisation pratiquée ne consiste pas pour ces églises à aller au monde, mais à appeler le monde à venir à elle ; ses formes principales sont, d'une part, l'intercession : prier pour le monde afin que Dieu y intervienne, en faveur de la croissance de l'église priante bien sûr ; d'autre part, l'organisation de grandes réunions charismatiques, où l'Esprit Saint¹⁰ touche et guérit qui il veut, guérit c'est-à-dire intègre à l'église organisatrice, à la sphère confessante.

L'église confessante est une sorte de purgatoire terrestre, l'antichambre du royaume de Dieu. Sa relation au monde est de l'ordre du jugement, de l'opposition, son accomplissement consistant non pas dans le salut, mais dans la disparition de ce monde environnant (l'église–arche de Noé !). L'église confessante réfère son élection à la première alliance : l'élection comme peuple mis à part, et non comme peuple envoyé. La remise en vigueur du légalisme communautaire comme à la fois condition du salut et code d'appartenance atteste ce recentrage, ou repli mosaïque. L'église confessante est plus une église d'élus que de témoins ; elle est agenouillée devant le Christ plus qu'en marche avec lui.

Les églises se disant multitudinistes (et non confessantes) sont plus nombreuses, bien qu'en général elles se disent telles sans une juste compréhension de ce que cela implique¹¹. L'église exclusivement¹² multitudiniste ne fait aucune distinction entre l'Eglise et le monde. Elle confesse sa foi au nom de la multitude, elle symbolise la multitude sauvée par Jésus-Christ. En cela, elle peut se limiter à un clergé, une caste célébrant la liturgie, le rituel symbolique du salut universel dont la représentation est Jésus-Christ, révélation de l'humain accompli, véritable.

L'église multitudiniste est héritée de l'époque, aujourd'hui révolue dans nos contrées, où l'Eglise a endossé la responsabilité de l'administration et de la morale publiques¹³, le tout encadré par les sacrements, les rituels sociaux dont elle s'est dotée à cette fin. Le ministère ordonné confère la citoyenneté par l'admission à l'eucharistie. Dieu est l'ordre social. La laïcisation, par ailleurs fruit de l'évangélisation, dégage l'Eglise de cette fonction politique : c'est le ministère de la Réforme précisément d'amener l'Eglise à opérer ce retrait, à revenir du multitudinisme administratif au multitudinisme prophétique, c'est-à-dire multitudinisme confessant (ou pourquoi pas *confessionnalisme* multitudiniste).

Mais les déformations de mille ans ont la vie dure, dans l'assimilation de Dieu et de l'ordre social, du Christ et de l'idéal moral : l'église multitudiniste persiste et signe à glorifier en Christ la vocation humaine, le potentiel et le devoir humains, plus que le don de Dieu.

Elle adapte dès lors ses sacrements aux rituels sociaux et fait des rituels sociaux des célébrations, voire des sacrements : l'église célèbre les « rites de passage » d'une nature humaine, ou plutôt d'une humanité naturelle idéalisée beaucoup plus que christianisée. Ces ritualités concernent tout le monde, dans la mesure où l'Évangile s'accomplit dans la réalisation de l'ordre social, et où la participation à l'ordre social est assimilée à la foi en Dieu, participation qui inclut responsabilités morales et caritatives (la « lutte contre les fléaux sociaux », cf. Confession de foi de l'ERF)¹⁴. L'église multitudiniste ne peut développer qu'une théologie naturelle, en l'occurrence humaniste, c'est-à-dire une divinisation de la nature humaine dont elle célèbre la vocation sociale ; une telle théologie conduit à terme au déisme, c'est-à-dire à l'éviction de Dieu, pour substituer l'idéalisme à la foi. C'est déjà de l'histoire ! L'église multitudiniste engendre la société athée par l'idéalisation du phénomène social, dont le Royaume de Dieu symbolise l'accomplissement.

Ce qui subsiste d'une telle église, autant en catholicisme qu'en protestantisme, constitue la survivance anachronique d'une *ecclesiocratie* pré-luthérienne, pré-laïque, fatalement condamnée au déclin et à l'extinction par ailleurs bien constatables dans tous les pays solidement laïcisés, démocratisés. L'église multitudiniste n'y a pas digéré la laïcisation ; elle y est à présent réduite à se replier sur les seules fonctions rituelles, dans lesquelles elle s'est elle-même enfermée et par lesquelles elle conserve un dernier reste de légitimité sociale – sinon évangélique – et de ressources économiques. Elle tente parfois encore un droit d'autorité dans les enjeux moraux et politiques, pour constater que personne ne l'écoute, si ce n'est pour caricaturer ses prises de position, tout simplement parce que, ce faisant, elle conteste la responsabilité citoyenne.

Le multitudinisme exclusif est une aberration par archaïsme, une église pour laquelle le nom, la Parole, la croix et la résurrection de Jésus-Christ sont secondaires par rapport à la cause sociale, une église gouvernante qui n'a plus rien à gouverner, une église à l'écoute qui n'est plus entendue par personne, une église qui n'a pas su se réformer, se recentrer en Jésus-Christ, se maintenir confessante pour demeurer véritablement multitudiniste.

En fin de compte, et puisque tel est l'enjeu, comment serons-nous une *Eglise de témoins* ? Je réponds : en enracinant notre vocation multitudiniste dans notre identité confessante. Eglise de confessants ou église multitudiniste ? Oublions cela ! Ce vieux couple infernal a fait son temps : il est temps d'enterrer cette opposition sans fondement, qui détourne les églises de l'Eglise, du témoignage de l'Évangile. Être évangélique¹⁵, je veux dire être *Eglise de témoins*, c'est vivre l'envoi exprimé par cette confession de foi : « Jésus-Christ, *mon Seigneur et mon sauveur, Seigneur et sauveur du monde !* » Cela implique, bien sûr, de distinguer dans l'Eglise les actes et temps qui participent de son intimité fraternelle, confessante, des actes et temps qui participent de son annonce publique, et cela afin que les premiers nourrissent les seconds. Par exemple, et notamment, délier l'Eglise des œuvres et ritualités sociales qui n'ont pas ou plus besoin d'elle et retrouver une pratique confessante – conformément d'ailleurs à notre *Discipline* – des baptêmes, confirmations et bénédiction de mariage ; délier l'Eglise des ritualités établies, au profit d'une annonce nouvelle¹⁶. Et peut-être même, pourquoi pas, nous repentir de si bien connaître l'Eglise réformée comme l'église des protestants, l'église des membres de l'église, pour la recevoir à nouveau comme l'Eglise des témoins de Jésus-Christ *sola gratia*..?

Pour que l'Eglise soit au service du monde, n'oublions pas, tout simplement, qu'elle n'est pas du monde.

Jean-Yves Peter

¹ Cf. Synode régional ouest 2004 de La Roche sur Yon.

² J'emploie « Eglise de confessants » plutôt que « confessante », parce que la foi de l'Eglise procède de la foi des individus qui la composent, et pas l'inverse. L'éventuel emploi d' « E. confessante », par facilité grammaticale, devra être entendu dans le sens d' « E. de confessants ».

³ Le terme « multitudinisme » (et donc ladite opposition) a été forgé par A. Vinet en 1842, à partir d'une réminiscence biblique (les multitudes dont Jésus avait compassion, Mt 15,30), nous dit B. Reymond (in *Encyclopédie du protestantisme*, Cerf-Labor et Fides, 1995, p. 1060).

⁴ Question en général relative à ce que tel ou tel usage représente en terme de témoignage.

⁵ Titre 1, §1.

⁶ Pour ne pas trop m'écarter de mon propos, je ne m'attarde pas à commenter *appartenir à Dieu*, bien que la formule le mériterait.

⁷ C'est-à-dire l'Eglise telle qu'il est donné aux hommes d'en assumer la charge et maîtriser l'organisation, et non l'Eglise universelle connue de Dieu seul. Ces deux dimensions de l'Eglise ne sont pas en opposition ; ce qui les distingue est ce qui, à ce jour, distingue « ma vie » et « mon salut », distingue le « pas encore » et le « déjà là » du royaume de Dieu. L'Eglise institutionnelle appartient à l'Eglise universelle ; elle en annonce et même atteste la réalité, sur laquelle elle n'a cependant aucune autorité.

⁸ Question pertinente en tant qu'elle est strictement limitée à l'Eglise, et ne s'applique pas à l'individu en Christ : je ne suis pas sauvé *pour* accomplir quelque chose, mais *parce que* je suis aimé. L'Eglise est fonctionnelle, en tant que communauté missionnaire ; le salut ne l'est pas, il est une fin en soi.

⁹ ...écrit justement Laurent Schlumberger (*Dieu, l'absence et la clarté*, p. 168), à cela près qu'à mon avis, le mot « d'abord », qui relativise la formule, est de trop, ou mal placé. L'Eglise existe *d'abord* par Jésus-Christ, elle est *d'abord* l'ensemble des hommes justifiés par Jésus-Christ. Simultanément et strictement, vivre l'Eglise signifie témoigner Jésus-Christ au monde.

¹⁰ On est en plein modalisme : l'Esprit Saint est une intervention verticale et ponctuelle de Dieu, définissant une Eglise « hors-monde », et non pas sa présence horizontale et permanente dans la relation ouverte Eglise-monde.

¹¹ Nous l'avons vu et établi, tel n'est pas le cas de l'ERF, ainsi que l'exprime la discipline qu'elle s'est donnée sous l'autorité du Saint-Esprit.

¹² Je ne préciserai plus « exclusivement » dans ce paragraphe.

¹³ Ainsi qu'en témoigne l'article cité de B. Reymond.

¹⁴ Qui ne sont certes pas en soi de mauvaises choses ! Mais l'histoire a montré, et aurait-il pu en être autrement, que la morale et la charité ne manquent pas à terme de considérer se suffire à elles-mêmes, et rejeter Dieu et l'Eglise comme une coquille d'œuf désormais inutile, pour éventuellement se constituer elles-mêmes en idéal

athée. L'Eglise multitudiniste, et c'est ce à quoi nous assistons, se dissout dans un principe social qui scie la branche qui le porte.

¹⁵ Je n'entends pas « évangélique » au sens étiqué que la classification religieuse française lui a attribué !

¹⁶ La Réforme, et notamment Jean Calvin, reproche à l'Eglise du Pape (du ministère ordonné) d'avoir substitué le rite (abscons) à la doctrine, c'est-à-dire à l'édification du peuple des fidèles.